

Sommaire

Préface	XI
Introduction	1
PREMIÈRE PARTIE	
L'OBJET DE L'ÉVALUATION	25
TITRE I	
LES DROITS ET LES ŒUVRES	29
CHAPITRE 1. LES CONTRAINTES DE L'ÉVALUATION	31
<i>Section 1 - Le morcellement de l'objet de l'évaluation</i>	32
§ 1. L'éclatement des droits d'exploitation.....	33
§ 2. L'évaluation du droit moral et de l'accès au support matériel de l'œuvre	41
A - L'évaluation occulte du droit moral	42
B - L'évaluation de l'accès au support.....	44
<i>Section 2 - L'aléa d'exploitation</i>	46
§ 1. L'exploitation d'une œuvre de l'esprit est imprévisible	48
§ 2. L'exploitation d'une œuvre de l'esprit n'est pas linéaire	53
CHAPITRE 2. LES MÉTHODES D'ÉVALUATION	59
<i>Section 1 - La méthode principale d'évaluation des œuvres : la méthode par le revenu</i>	61
§ 1. La valeur économique, notion adéquate pour l'évaluation des œuvres..	61
§ 2. Les revenus futurs, notion clé pour l'évaluation des œuvres	65
<i>Section 2 - Les méthodes accessoires d'évaluation des œuvres.</i>	67
§ 1. L'évaluation au prix du marché : méthode traditionnelle d'évaluation judiciaire des œuvres.....	68
§ 2. L'évaluation par les coûts : méthode légale contestée de valorisation des droits et des œuvres dans le patrimoine de l'entreprise.....	75
A - La reconnaissance des actifs incorporels	78
B - La valeur d'entrée des droits et des œuvres, une notion hétérogène fondée sur leur coût historique	81
1. <i>Le coût de production : l'investissement d'un exploitant à l'occasion de la création d'une œuvre</i>	82
2. <i>Le coût d'acquisition : l'entreprise cessionnaire de droits d'exploitation ..</i>	83
3. <i>La valeur vénale : l'évaluation des droits d'exploitation acquis à titre gratuit ou apportés</i>	85
C - L'évolution de la valeur des œuvres et des droits d'exploitation dans le patrimoine de l'entreprise	88

Sommaire

TITRE 2	
LE PRÉJUDICE ET LA PEINE PRIVÉE.....	95
CHAPITRE 1. LA RÉPARATION INTÉGRALE DU PRÉJUDICE, UN PRINCIPE INSUFFISANT EN DROIT D'AUTEUR.....	99
<i>Section 1 - La sous-évaluation chronique du préjudice</i>	100
§ 1. L'objet de l'évaluation : le préjudice	100
§ 2. Les contraintes de l'évaluation du préjudice.....	102
A - L'application malaisée du principe de la réparation intégrale pour évaluer le préjudice patrimonial	102
B - La réparation intégrale, un principe par essence inapplicable à l'occasion de l'atteinte au droit moral.....	107
<i>Section 2 - La surévaluation occulte du préjudice.....</i>	110
§ 1. La fonction punitive de la surévaluation du préjudice.....	111
A - L'inadéquation des sanctions pénales pour dissuader les contrefacteurs.....	111
B - La surévaluation du préjudice : la sanction d'une faute lucrative	113
§ 2. Les manifestations de la surévaluation du préjudice	115
A - La redevance indemnitaire : la présomption du préjudice.....	115
B - La multiplication des chefs de préjudice.....	120
CHAPITRE 2. UNE ALTERNATIVE : LA PEINE PRIVÉE.....	123
<i>Section 1 - Le droit d'auteur, domaine privilégié de réception de la peine privée</i>	124
§ 1. Les fonctions de l'action civile en contrefaçon : réparer, « expulser » et dissuader	124
§ 2. Les fondements de la peine privée en droit d'auteur.....	130
A - L'accord ADPIC : une incitation à édicter des dommages-intérêts punitifs	131
B - La directive CE du 29 avril 2004 : une incitation ambiguë à punir les contrefacteurs	132
C - La loi de la lutte contre la contrefaçon : la reconnaissance implicite de la peine privée devant le juge civil ?	136
D - La confiscation des recettes illicites fondée sur les anciens articles L. 335-6 et 7 du CPI.....	138
<i>Section 2 - Les modalités de réception de la peine privée en droit d'auteur.....</i>	141
§ 1. La mauvaise foi du contrefacteur, condition de la peine privée	141
§ 2. Le préjudice et la peine privée : objets de l'évaluation.....	143
DEUXIÈME PARTIE	
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION.....	153
TITRE 1	
L'ÉVALUATION PAR LES PARTIES.....	157
CHAPITRE 1. L'ÉVALUATION DE L'ŒUVRE EN TANT QUE CAPITAL PRODUCTIF DE REVENUS	159

Section 1 - Présentation de la méthode d'évaluation par « actualisation des revenus futurs »	160
§ 1. Les revenus futurs, notion clé de la méthode par le revenu	161
A - Le revenu d'exploitation, une notion polysémique	161
B - L'estimation des revenus d'exploitation	165
1. <i>L'étude de marché de l'œuvre évaluée</i>	166
2. <i>Les critères de comparaison des œuvres.....</i>	167
§ 2. Les notions constitutives accessoires de la méthode par le revenu	170
A - La durée d'exploitation de l'œuvre à observer.....	170
B - La valeur résiduelle, une notion facultative	171
C - Le taux d'actualisation, une notion objective	171
D - La prise en considération de l'aléa d'exploitation par la prime de risque.....	172
Section 2 - La mise en œuvre de la méthode d'évaluation par « actualisation des revenus futurs ».....	174
§ 1. L'évaluation d'un film cinématographique en vue de la cession de ses droits par le producteur	174
A - L'économie de la production du film.....	175
1. <i>Le devis : l'évaluation du coût du film.....</i>	176
2. <i>La répartition contractuelle des recettes</i>	178
B - Les prévisions de l'économie d'exploitation future du film <i>Bon Voyage</i>	184
1. <i>La suite de l'exploitation en salle : des prévisions médiocres.....</i>	185
2. <i>L'exploitation vidéo : un enjeu économique grandissant.....</i>	187
3. <i>La diffusion télévisuelle : la principale source de revenu du producteur ..</i>	189
4. <i>L'exploitation à l'étranger : un aléa extrême.....</i>	191
5. <i>Les recettes mobilisées par le fonds de soutien : une source importante de revenu pour le producteur.....</i>	191
C - La valeur du film <i>Bon Voyage</i>	192
§ 2. L'évaluation d'un catalogue de chansons à l'occasion d'une opération de titrisation	195
§ 3. L'évaluation successorale des œuvres : pour une application de la méthode d'actualisation des revenus futurs.....	200
A - Une évaluation successorale grossière des œuvres par l'administration fiscale et par le juge	201
B - L'application de la méthode d'évaluation par actualisation des revenus futurs à l'occasion de la succession de l'auteur.....	204
CHAPITRE 2. L'ÉVALUATION DE LA RÉMUNÉRATION DE L'AUTEUR	211
Section 1 - Le contrat individuel : un rapport de forces déséquilibré	212
§ 1. Le principe du pouvoir de l'exploitant	213
A - L'évolution de la rémunération de l'auteur selon la rentabilité d'exploitation	214
B - Les usages, une source essentielle pour l'évaluation de la rémunération des auteurs.....	216
1. <i>Les sources des usages en matière de rémunération des auteurs.....</i>	217
2. <i>Les usages informels relatifs à la rémunération des auteurs d'œuvres littéraires et audiovisuelles.....</i>	219
a) La rémunération des auteurs d'œuvres littéraires : des usages homogènes	219

Sommaire

b) Les usages relatifs à la rémunération des auteurs d'œuvres cinématographiques : des pratiques variées	223
§ 2. Une exception : la notoriété de l'auteur.....	225
A - La surévaluation de la notoriété de l'auteur	226
B - Les manifestations de la surévaluation de la notoriété de l'auteur	229
§ 3. Un remède imparfait : la lésion	231
A - Le pouvoir d'immixtion du juge dans le contrat lésionnaire.....	232
B - Une méthode superfétatoire d'évaluation de la lésion imposée par la loi.....	235
1. <i>L'évaluation du juste prix : la rédaction défectueuse de la loi</i>	235
2. <i>L'évaluation du préjudice : une opération objective mais trop complexe</i> ..	240
§ 4. Un espoir : les arrêtés d'extension du ministre de la Culture des accords relatifs à la rémunération des auteurs	243
§ 5. Un cas particulier : l'évaluation des quotes-parts des co-auteurs.....	247
<i>Section 2 - La gestion collective des œuvres, un équilibre des forces menacé</i>	251
§ 1. La licence légale : la renonciation à évaluer les œuvres.....	252
§ 2. La contestation des tarifs des sociétés de gestion collective par le juge	263
A - Une méthode d'appréciation des tarifs de la Sacem trop rigide	264
B - L'affaissement anormal de la rémunération des auteurs	268
C - La négociation des tarifs des répertoires	269
1. <i>Les étapes de la négociation des tarifs</i>	269
2. <i>Les principes de tarification</i>	271
§ 3. La mise en concurrence des sociétés de gestion collective.....	274
A - Le principe de l'évaluation des tarifs selon le pays de destination et la concurrence sur les frais de gestion	276
B - La remise en cause de l'évaluation des tarifs selon le principe du pays de destination par la DG marché intérieur.....	281
1. <i>La recommandation de la Commission du 18 octobre 2005</i>	281
2. <i>Le risque de l'avènement d'une gestion collective à deux vitesses</i>	283
C - Le risque de contestation des barèmes de répartition des sociétés de gestion collective	287
1. <i>La contestation de l'opacité des barèmes de répartition de certaines sociétés d'auteurs</i>	288
2. <i>Le risque de contestation du caractère mutualiste des barèmes de répartition</i>	290
TITRE 2	
L'ÉVALUATION PAR LE JUGE	299
CHAPITRE 1. POUR UN CONTRÔLE DE L'ÉVALUATION PAR LA COUR DE CASSATION	301
<i>Section 1 - Du souverain au « quasi-discretionnaire », le pouvoir des juges du fond en matière d'évaluation</i>	302
<i>Section 2 - La nécessité d'un contrôle de l'évaluation par la Cour de cassation</i>	306
§ 1. L'évaluation : un mélange de fait et de droit.....	306
§ 2. Pour un contrôle des méthodes d'évaluation par la Cour de cassation..	308

CHAPITRE 2. LE PARTAGE DE LA CHARGE DE LA PREUVE ENTRE LES PARTIES	311
<i>Section 1 - La preuve des bénéfices manqués</i>	312
§ 1. La preuve des ventes manquées : le recours à la masse contrefaisante	312
§ 2. Les bénéfices manqués : la nécessité d'une approche comptable	316
<i>Section 2 - La preuve des bénéfices illicites</i>	319
§ 1. Pour un partage de la charge de la preuve entre la victime et le contre-facteur.....	319
§ 2. La contrefaçon partielle : la ventilation entre les bénéfices illicites et les bénéfices « légitimes » du contrefacteur.....	321
Conclusion	327
 ANNEXES	
<i>ANNEXE 1 : L'ÉVALUATION JUDICIAIRE DU PRÉJUDICE</i>	337
<i>ANNEXE 2 : IMPORTANCE DES MARCHÉS PAR GENRE</i>	338
<i>ANNEXE 3 : DÉROULEMENT DANS LE TEMPS DE L'EXPLOITATION...</i>	339
<i>ANNEXE 4 : RAPPORT ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES D'EXPLOITATION</i>	340
<i>ANNEXE 5 : RÉPARTITION DES RECETTES D'EXPLOITATION</i>	343
<i>ANNEXE 6 : EXPLOITATION TÉLÉVISUELLE DES FILMS</i>	345
<i>ANNEXE 7 : RÉPARTITION DES COÛTS DE PRODUCTION DES FILMS FRANÇAIS EN 2005.....</i>	346
<i>ANNEXE 8 : L'OBJET DE L'ÉVALUATION</i>	347
Indications bibliographiques	349
Index	359
Résumé/ <i>Summary</i>	363